



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

SNCF

Question écrite n° 74741

Texte de la question

M. Jean-Claude Abrioux appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la progression de l'insécurité dans les trains circulant en Ile-de-France. D'après la SNCF, la délinquance à bord des rames franciliennes a augmenté de quelque 4 % en 2001 avec 18 854 faits délictueux répertoriés. Quant aux atteintes contre les agents ferroviaires et aux agressions contre les usagers, elles ont progressé de 23 %. Enfin, il convient de souligner que la présence de bandes de voyous dans les trains de banlieue demeure un phénomène très préoccupant. Face à ce constat, ne faudrait-il pas mettre en place une véritable police des transports spécialement formée dans la lutte contre ce type de délinquance ? Il souhaite que le Gouvernement prenne enfin des mesures énergiques visant à mieux sécuriser le réseau ferré et à mieux assurer la tranquillité des usagers qui bien souvent se rendent à leur travail.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Abrioux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74741

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1758